

## MISE À JOUR DES QUESTIONS UE

FÉVRIER 2017



### INFORMATION

#### **Londres va taxer davantage les véhicules polluants plus anciens**

Le Maire de Londres a annoncé qu'à partir du 23 octobre de cette année, les véhicules qui ne répondent pas aux normes Euro 4 (principalement des voitures diesel et à essence construites avant 2006) devront payer 10£ supplémentaires pour circuler dans le centre de Londres, faisant ainsi de Londres la ville aux normes d'émission les plus strictes au monde. La taxe, dénommée 'T-charge' (ou encore 'Emissions Surcharge'), sera perçue en plus du péage (Congestion Charge) déjà en vigueur du lundi au vendredi de 07h00 à 18h00 et signifie que les propriétaires des véhicules concernés devront payer 21,50£ pour circuler à l'intérieur de la zone. La mesure sera mise en œuvre afin de réduire la pollution atmosphérique de Londres, laquelle provoque selon les estimations 9.000 décès prématurés chaque année. La 'T-Charge' utilisera un système par caméra pour surveiller les véhicules et appliquer les taxes. Ensuite, en 2019, Londres va introduire une Zone à ultra-faibles émissions (par améliorer la ZFE actuelle) pour les véhicules commerciaux, couvrant la majeure partie du Grand Londres.

#### **Le Groupe des Verts introduit une action en justice contre une région d'Italie**

Le groupe de pression environnemental ClientEarth a introduit une action en justice contre les autorités de Lombardie, afin que la région mette le plus rapidement possible un plan efficace en œuvre pour réduire la pollution de l'air, alléguant que la pollution de l'air y est extrêmement élevée, que la région a les moyens d'agir, mais qu'elle omet de le faire. ClientEarth a précédemment déjà mis le gouvernement britannique au défi, avec succès, d'agir dans le domaine de la pollution de l'air et entreprend actuellement également des actions à l'encontre de la Belgique, de la République tchèque, de l'Allemagne et de la Pologne.

#### **Les députés européens demandent une surveillance plus stricte des voitures dans l'UE**

Les membres de la Commission du marché intérieur du Parlement européen ont soutenu le renforcement des pouvoirs de la Commission européenne pour ce qui concerne le système de réception des véhicules, l'autorisant à organiser des audits indépendants par le biais d'organes de surveillance nationaux et à procéder à de nouveaux tests de véhicules lorsqu'ils estiment que les règles ne sont pas appliquées, dans le but d'éviter une répétition du scandale des émissions. Le rapport de la Commission demande également à ce que les États-membres organisent chaque année de nouveaux tests pour au moins 20% des véhicules commercialisés l'année précédente, notifient immédiatement la Commission de toute irrégularité et fournissent des informations quant aux résultats des tests et des activités de contrôle par le biais de programmes nationaux et d'une nouvelle base de données européenne en ligne. Cependant, la

Commission n'a pas soutenu la proposition de la Commission de l'Environnement, des Groupes des Socialistes et des Verts et du gouvernement français qui demandaient que l'UE crée une agence européenne de réception des véhicules.

- 00 -

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Tiddo Bresters (Président), Wolfgang Eckel, Peter Edqvist, Carla Fiocchi, Lars Genild, Adalberto Gueli, Alain Guillaume, Peeter Henning, Johann König, Stanislav Minářík, Bob Owen, Christos Petridis et Andrew Turner d'EPPA qui travaille avec la Commission.